

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 20

DATE DE LA CONVOCATION

15/11/12

DATE D'AFFICHAGE

15/11/12

Objet :

2012-17-12-01
Eléments introductifs au
Débat d'Orientation
Budgétaire 2013

L'an : 2012

Et le : Dix sept décembre 2012

A : SEIZE Heures TRENTE le Comité
Syndical,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JL.BARTHES**
(CdC Orb-Jaur), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal) **P.BEZIAT** (CdC Lirou-
Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais),
Y. CASSILI (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP**
(Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb
& Gravezon), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **L.MADALLE** (CdC Orb et Taurou),
MH.LAVASTRE (Bédarieux), **R.PAILLES** (Conseil Général), **D.PASSET** (Le
Poujol/orb), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays
Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou)

SOUS-PREFECTURE BEZIERS

REÇU LE

26 DEC. 2012

Bureau des Politiques
Publiques

Objet : Eléments introductifs au Débat d'Orientation Budgétaire 2013

Le Pays se fixe, pour ce huitième exercice, les objectifs suivants :

1. **Une politique de développement territorial**, mise en place en matière :
 - d'habitat avec le démarrage du Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont l'entrée affirmée autour de la maîtrise de l'énergie permet un accompagnement calibré de l'espace Info-Energie, la poursuite de l'opération "Façades" et le lancement d'une opération « Renouveau des Centres Anciens » ;
 - de services à la population, avec la poursuite, notamment, du Projet Territorial de Santé et la perspective d'un Contrat Local de Santé, incluant un volet Télésanté ; le Réseau de Relais de Services Publics sera également poursuivi ;
 - de culture, avec la poursuite de l'action de l'Orchestre de Pays, en termes de création, de diffusion et de soutien aux pratiques amateurs ;
 - d'économie, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME , confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés ainsi que l'accompagnement du Pôle d'excellence rurale autour des plantes aromatiques et médicinales ;
 - de structuration et de professionnalisation du tourisme patrimonial, l'accent devant être mis, notamment, sur la qualité, la confortation d'un réseau d'acteurs autour de produits emblématiques « les rencontres et le mois du patrimoine », : ce sera aussi l'année du lancement de l'offre nature autour de l'Itinérance avec un maillage de sentiers de randonnées ; une étape de construction vers un Pays d'Art et d'Histoire et la mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » ainsi que l'étude d'évaluation du Schéma Local l'Organisation et de Développement Touristique avec un volet d'élaboration d'un nouveau schéma pour la période 2014-2020, période stratégique sur les nouveaux enjeux des programmes européens
 - de coopération dans le domaine du développement solidaire (coopération décentralisée) ;
2. **La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communes et communautés de communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2013 :

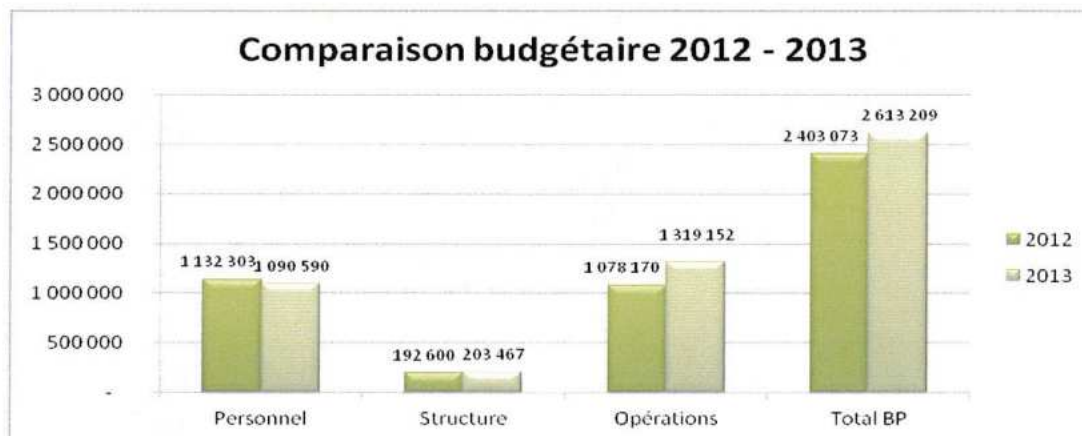
En dépenses

- Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **2.613.209 €**, représentant :
 - les charges de personnel, pour **1.090.590 €**,
 - les achats, pour **25.700 €**,
 - les services extérieurs et autres charges pour **656.643 €**,
 - les autres services, pour **160.276 €**,
 - les charges financières et autres pour **38.000 €**,
 - les charges d'équipement aux personnes privées, pour un montant de **642.000 €**.

- Crédits d'investissement pour un montant de **38.485 €** au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser (renouvellement en matériels informatiques et en équipements),

Comparaison des postes de dépenses entre BP 2012 et projet de BP 2013

- Charges de personnel : diminution de 3,82 % liée à la restructuration interne ;
- Charges de fonctionnement : en augmentation de 5.64 % ;
- Coûts/opérations : en augmentation de 21,84 % par rapport à 2012 ;
- Investissement : réduit au strict minimum.



En recettes

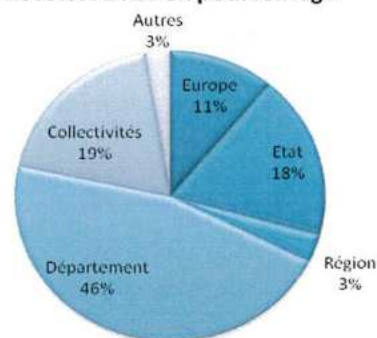
Contributions statutaires des communes et communautés de communes pour 3,50 €/habitant (inchangé depuis 2006, soit **274.501 €** (base retenue DGF 2012),

Contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à **510.000 €** (également inchangé depuis 2006),

Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **1.828.708 €**, qui se répartissent comme suit :

- Europe = **286.707 €**,
- Etat = **478.405 €**,
- Région = **80.368 €**,
- Département = **690.944 €**,
- Communes et EPCI = **224.284 €**,
- Autres = **68.000 €**,

Recettes 2013 en pourcentage



Comparaison des postes de recettes entre BP 2012 et projet de BP 2013

Par financeur du Syndicat Mixte :

- Europe : augmentation des cofinancements européens de l'ordre de 20 % essentiellement liées aux nombre d'opérations portées en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Mixte ;
- Etat : diminution de l'ordre de 16 %, sur deux opérations exclusivement, qui se poursuivent en 2013 : OCM (FISAC) et Développement Solidaire ;

-Région : augmentation des cofinancements de l'ordre de 33 % qui portent uniquement sur des opérations ; en effet la Région n'apporte plus d'aide sur l'ingénierie ;

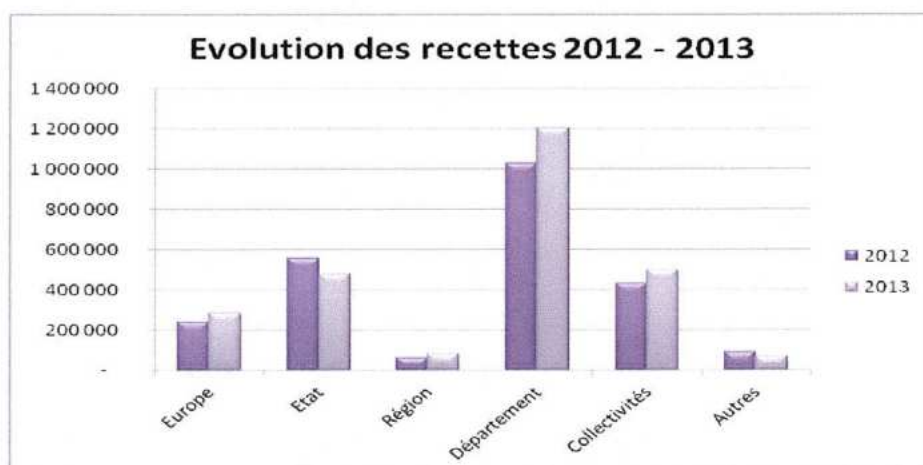
-Département de l'Hérault :

- cotisation statutaire stable ;
- cofinancements sur opérations : augmentation de 17% en lien avec le nombre d'opérations portées en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat ;

-Communes et EPCI :

- cotisation statutaire stable mais une augmentation (10 %) des participations due à l'accroissement de la population du Pays et à la fusion de trois communautés : Faugères, Coteaux et Châteaux, FRAMPS avec la création d'une nouvelle communauté Les Avant-monts du Centre Hérault au 1^{er} janvier 2013. De fait, 6 communes rejoindront le Pays ;
- augmentation de 6% par rapport à 2012 sur les actions d'investissement et d'animation.

-Autres : - 34% (la diminution est en partie liée aux opérations et aux partenariats tissés d'année en année).



	2012	2013
Europe	238 917	286 707
Etat	555 334	478 405
Région	60 572	80 368
Département	1 026 616	1 200 944
Collectivités	430 574	498 785
Autres	91 060	68 000

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2013 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2.613.209 €**, en augmentation de 8.74 % par rapport au budget précédent.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical se prononce favorablement sur les orientations budgétaires pour 2013.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 17 décembre 2012.

Le Président,
Francis BOUTES

